

Conseil d'administration du CNML

Compte-rendu de la séance du 22 février 2016

Étaient présents : Patricia Lambla, Rozenn Jouan, Alain Gicquel, Johann Le Borgne, Jo Rouxel, Jean-Yves Desêtres, Jean-François Oppé, Jacques Meignen, Philippe Lefroid, Jacques Le Floch, Jean-Christophe Boullenois, Christian Levitre, Bruno Chevalier, Jean Pascal Nobileau, .

Excusée : Jannik Gicquel

Début de séance : 18h30

1) CROSS Etel

En cas d'annulation des courses prévues il est nécessaire de : 1. prévenir les skippers par mail et SMS ; 2. afficher l'annulation au club et sur le tableau extérieur ; 3. annuler le repas auprès du traiteur ; 4. relancer Doodle pour l'annulation du repas ; 5. prévenir le CROSS.

2) Les Polaires

Pour l'achat, les membres du club seront prioritaires. Chacune des 100 polaires sera vendue 15€uros. Elles reviennent à 6,15€ avec l'aide de Leclerc, sans sponsor elles reviendraient à 14,40 €uros. Une vingtaine d'exemplaires seront conservés pour les remises de prix.

3) Nettoyage SOS Rivage

Jacques Meignen prendra contact avec l'association qui organise cette journée afin de proposer la participation des membres du club.

4) Nuit sur un voilier

Lundi 30 mai 2016, comme l'an dernier les jeunes demandent à passer une nuit à bord des voiliers. Ce sont cinq bateaux qui seront nécessaires, les membres seront sollicités.

5) Fête du port les 9 et 10 juillet

A une réunion qui s'est tenue le 19 janvier en présence des représentants du CNML, de l'AUML, de la CPM et José Perez, l'organisation de ces journées a été ébauchée. La CPM offrira la gratuité à Ste Catherine, pour les bateaux inscrits à la manifestation Brest 2016. Le dimanche 10 juillet, les bateaux en partance pour Brest 2016 quitteront la rade de Lorient.

6) Challenge de la Rade

Lors de la remise des prix deux voiliers du CNML ont été récompensés, Kashmir, pour sa première place et May Be, pour la troisième.

7) RV avec la CPM

L'objet de la réunion avec Monsieur Le Bras de la CPM était de demander des avantages à accorder aux participants des EH. La réduction de 25% comme pour les voiliers de la SELLOR n'a pas été acceptée mais le directeur des ports de la CPM a accepté de donner un avantage forfaitaire de 1000€uros à gérer par le club. Le CA en arrête l'affectation selon les modalités suivantes : les participants à toutes les journées des EH, du Challenge des Minahouet et une deuxième régates du challenge de la rade, moins 2 jours, pourront profiter d'une gratuité de l'inscription aux EH et de la licence pour l'année suivante. Un courrier dans ce sens sera soumis à la directrice des ports de Locmiquélic. A l'issue de cette réunion, Jean-Yves a demandé qu'une rencontre soit organisée à l'initiative de la CPM avec les clubs du Morbihan pour clarifier les différentes dispositions prises pour chacun d'entre eux.

8) Réunion Croisières

32 membres étaient présents à cette réunion organisée par Alain Gicquel et Jacques Le Floch. Le programme tel qu'il est indiqué au calendrier des activités a été exposé et développé. Les étapes ne dépasseront pas environ 25 milles afin de permettre aux petits bateaux de suivre. Cependant, ils seront invités à partir en avance afin de permettre une arrivée la plus groupée possible. Pour l'inscription à ces croisières un Doodle sera lancé environ trois semaines avant la date de départ. Pour la bonne communication entre les membres, la bourse aux équipiers devra être la plus active possible par la mise à jour du tableau du club ou par l'envoi de mail à l'adresse du club. Lors de cette réunion Philippe a proposé son expérience de l'Espagne pour les navigateurs intéressés par cette traversée.

9) Sortie de Printemps

C'est le port de Concarneau qui est retenu, la place de port sera offerte par le club. Le port proposera ses tarifs lorsque les caractéristiques des bateaux du CNML seront connues. Pour le restaurant le samedi soir, aux Océanides, Patricia se renseigne pour un menu unique sur une base de 20€uros vin compris. Le dimanche soir il est prévu une escale à Loctudy avec apéritif. La déclaration aux Affaires Maritimes est à faire pour le samedi et le dimanche sous la forme d'une croisière vers Loctudy avec escale à Concarneau le samedi.

10) Site Internet du Club

La maquette du site est prête. Dans trois semaines un accord sera donné sur celle-ci. La formation pour les gestionnaires suivra. Le site devrait être achevé pour la sortie de printemps.

11) Rassemblement POGO

Les 28 et 29 mai 2016. Une réunion avec le président de l'AIPOGO est attendue fin février, début mars pour préciser le programme. Yves Le Gad assurera la prestation sur l'eau. La commission convivialité se mobilisera pour l'organisation à terre. Le programme étant simplifié par rapport à l'année précédente, le club abaissera son tarif, hors repas, à hauteur de 1000€ au lieu des 1300€ demandés en 2015.

12) Association Voile Partagée de la Rade

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 23 janvier prochain a élu un CA composé de : Nicolas HUONNIC, Laurie BUCHART, Ghislaine JOUAILLEC, Jean-Claude DERDERIAN, Patrick GOSSELIN, Marc JEGO, Jean-Paul ROUAULT. Le bureau en est le suivant : Nicolas HUONNIC, Président - Laurie BUCHART Trésorier - Baptiste QUÉLENNEC Secrétaire Général. La convention pour l'utilisation de la salle du Gélin, à titre gracieux pour l'année 2016, entre le CNML et l'AVPR a été signée par chacun des présidents. Le CA de l'AVPR a décidé à l'unanimité la mise au ponton professionnel de Pen Mané du voilier HAWAI. Le SIR a été mis en vente sur le site LE BON COIN et sur le site d'associations de plaisanciers des environs, le prix est fixé à 1700€. Une recherche de subventions et de mécénat est lancée auprès des collectivités locales, de la Fondation d'Entreprise Banque Populaire et des entreprises locales. Un membre de l'AVPR a participé à l'assemblée générale de l'association Sangriaquilami. La participation de l'AVPR à la fête du port de Ste Catherine est envisagée. L'outil DOODLE sera utilisé pour la gestion des sorties et une réflexion sur les outils de communication sera engagée

13) Partenariats

VeloZen qui n'a plus de hors bord électrique ne prolonge pas son partenariat mais conserve les coordonnées du club. Rozenn confirme le partenariat avec Bricomarché et

attend un rendez-vous avec une responsable. USHIP confirmera par courrier les 10% de réduction accordés sur les vêtements. AD 10% sur certains produits. ARMOR MECA BOAT fera un geste sur les entretiens. Leclerc offre les friandises de fin d'année et sponsorise les polaires. Voilerie Rouge et Billie Marine offrent des conditions particulières aux membres. Intership accorde 10% sur tous les produits, AP sellerie remise de 10%. Au Quai 56 sans réponse, Armor Voilerie a donné son accord pour fournir des lots. Davy Bodart, Nauty'mor, offre une sortie d'eau et 10% avec présentation de la carte de membre.

14) Adhésions finances

214 adhésions pour 2016 dont 42 nouvelles et 69 licences ; nous étions 219 à fin janvier 2015 mais 250 fin avril 2015. Le plafond du prélèvement FFV a été monté à 4000€ pour faire face au renouvellement des licences en ce début d'année.

15) Questions diverses :

15.1 Lorsque pendant une course un bateau professionnel réclame, c'est au Président du Comité de course de régler le problème en appelant le Port de Lorient, le sémaphore et le CROSS.

15.2 Suite à la course de dimanche dernier, la VHF du bateau comité est à vérifier. Il conviendra de rappeler au briefing que la pavillonnerie reste la référence.

15.3 Le 20 avril prochain, la SNSM fera une visite de courtoisie pour les membres du CNML volontaires (visite type contrôle de sécurité tel qu'elle était pratiquée par les Affaires Maritimes dans les années 70 - 90). La SNSM axera cette visite qui dure environ deux heures, sur la prévention.

15.4 Une antenne wifi sera installée au club par la CPM, avant Pâques.

15.5 L'adresse cnml.secretariat@gmail.com ne reçoit plus les courriels du groupe « CA CNML ».

Prochain C.A. : Le lundi 21 mars 2016 à 18h30

L'ordre du jour sera transmis une semaine avant par le président.